

Fiche repère pour les Représentants des usagers : les critères numériques de la certification qualité HAS

Intelligence artificielle

optimiser les soins, aider les humains



Quel est le cadre de l'usage de l'intelligence artificielle ?

- L'intelligence artificielle (IA) fait appel aux sciences informatiques et mathématiques pour tenter d'imiter certains traits de l'intelligence humaine : créer, planifier, estimer, prédire, etc.
- En santé elle peut être utilisée pour aider des diagnostics, rédiger des comptes-rendus, anticiper des besoins, trouver de l'information médicale, détecter des erreurs, etc.
- La loi de bioéthique de 2021 impose une information préalable de l'utilisateur quand une IA est utilisée dans ses soins avec un impact clinique. Le consentement à l'usage de l'IA par un professionnel est intégré dans le consentement aux soins.
- Des règlements européens qui encadrent la conception et l'usage de l'IA et des données utilisées pour les entraîner ont été adoptés et s'appliqueront progressivement.
- La Haute Autorité de Santé a rédigé des premières recommandations sur l'usage de l'IA en contexte de soin et des repères d'usages pour les patients avec France Assos Santé.



Comment cela se passe dans les établissements ?

Les établissements de santé et les soignants sont de plus en plus utilisateurs de l'IA.

Des utilisations par les soignants qui restent souvent "non encadrées" :

- Les soignants dans les établissements utilisent déjà massivement des outils d'IA en priorité pour trouver de l'information médicale, rédiger des comptes-rendus et obtenir des hypothèses ou pistes diagnostiques.
- En particulier via des outils grand public, non dédiés à la santé et non sécurisés.
- Ces usages non organisés au sein de l'établissement sont motivés par une facilité d'accès et des tensions dans les ressources soignantes (temps, compétences).
- Chaque mois un CHU de taille moyenne enregistre jusqu'à 1 million de connexions par mois de ses soignants à des IA génératives grand public (Chat GPT, et autres.).



Des stratégies naissantes dans les établissements :

- Les établissements adoptent au fur et à mesure des stratégies IA pour structurer leurs usages et proposer des outils robustes et sécurisés pour répondre aux besoins de leurs soignants. Les usages qui se déploient en priorité sont : automatisation des tâches administratives (planning de blocs opératoires), rédaction des documents (comptes-rendus médicaux), aide au diagnostic (analyse de radiologie).
- Les Groupements hospitaliers de territoire (GHT) sont souvent impliqués.
- Des gouvernances pour évaluer l'impact des usages de l'IA émergent, mais peinent dans les faits à prévenir les risques liés à l'absence de décision humaine liée à l'IA.
- Dans les faits, l'information des usagers est très peu mise en place.
- La FHF considère que plus de 90% des établissements utiliseront au moins un outil d'IA dans leurs services d'ici la fin d'année 2026 (baromètre annuel).



Fiche repère pour les Représentants des usagers : les critères numériques de la certification qualité HAS

Intelligence artificielle

sécurité des soins

droits des patients

éthique



Comment les critères de la certification HAS sont-ils évalués ?

- **Une gouvernance stratégique** est établie avec un référent IA, elle adopte une charte d'usage de l'IA et tient à jour une cartographie des usages et outils ;
- **Une approche éthique des usages** de l'IA est promue (comité éthique, etc.) ;
- **Les soignants sont formés** aux usages dans les services sur les outils d'IA ;
- **Une démarche de suivi qualité** est mise en place, pour la traçabilité des usages, vigilances, évaluation des impacts positifs et négatifs ;
- **Les données des patients** et leur confidentialité sont protégées par le recours à des outils sécurisés et conformes.

[Fiche action RU : pour aller plus loin](#)



Comment contribuer à cette évaluation ?

Impliquer la Commission des Usagers :

- Exiger une présentation annuelle de la cartographie des usages et outils d'IA en CDU, et discuter de sa publication aux usagers.
- Demander la transmission des projets stratégiques de l'établissement en lien avec l'IA (projets de gouvernance, priorités d'achats, programmes de formation, etc.) et d'être associé à la réflexion.
- Obtenir un bilan des remontées négatives liés à l'IA, avec les plaintes et réclamations.
- S'assurer que les signalements négatifs des usagers liés à l'IA auprès des RU soient remontés dans les plaintes et réclamations, ou signalés via le système de déclaration des effets indésirables par les soignants.



Participer à l'information des usagers :

- Demander un bilan des moyens d'informations sur l'usage de l'IA : livret d'accueil, pied de page des comptes-rendus, flyers / affiches dans les services, sensibilisation des soignants, site web, etc.
- Participer à la rédaction des textes pour les rendre plus accessibles et enrichir si besoin la stratégie d'information (modalités, contenus).
- Sensibiliser les équipes et les soignants à l'importance d'une information transparente sur l'utilisation de l'IA et les enjeux pour les patients : protéger les données, préserver la décision partagée thérapeutique, garantir les décisions humaines.

